

Guenot Bernard
5, allée de la Résidence
78240 Chambourcy

Chambourcy, le 18/4/77

Monsieur le Président,

Suite à la séance du 13 Avril, j'apporte mon soutien à votre projet d'interdire la chasse de tous les lépidoptères en France à toutes les personnes qui n'auront pas de "permis de chasse"

Ceux-ci seront délivrés par les sociétés de sciences naturelles à des personnes dignes de confiance ne risquant pas de chasser de façon intensive dans un but commercial et risquant de mettre en péril la conservation des espèces.

Je me permets d'attirer aussi votre attention sur le problème de la conservation de certains milieux menacés de disparition par exemple les tourbières.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.

GUENOT Bernard

=====

Deguergue Pierre
24, rue Mozart
93160 Noisy le Grand

Noisy, le 7/4

Monsieur,

Lors de la dernière réunion des lépidoptéristes vous nous avez fait part des dispositions que les autorités ont l'intention de prendre à l'encontre des "chasseurs d'insectes". Ceci dans le but louable de protéger la nature. Craignant que ces mesures ne correspondent pas exactement à ce que nous voudrions, je me permettrai, ci-après, quelques réflexions au sujet de ce problème de protection de la nature.

L'urgente nécessité de protéger le patrimoine naturel n'étant plus à démontrer, il faut envisager les véritables causes de sa destruction progressive afin de dégager, autant que faire se peut des éléments de solution, qui soient à la fois efficaces et adaptés réellement à ces véritables causes. Quelles sont-elles ?

Il semble banal de rappeler les destructions inconsidérées des forêts, des haies, la pollution de l'air et de l'eau, l'utilisation incontrôlée des insecticides ayant pour résultat d'introduire des substances nocives dans la chaîne alimentaire des êtres vivants.

L'appauvrissement de la faune entomologique constitue un effet non négligeable de ces nuisances, même si à priori d'autres effets apparaissent, à l'opinion publique comme plus graves ou tout au moins plus choquants. On ne peut donc que se féliciter de l'initiative gouvernementale dont le but est d'enrayer le dépeuplement progressif de maintes régions autrefois riches, du point de vue entomologique. Il paraît évident, pour remédier à cet état de fait, de s'attaquer d'abord aux causes essentielles, celles-ci sont, malheureusement, liées à des intérêts très importants, difficilement contrôlables par les dirigeants. Ces derniers tentent alors d'enrayer un des facteurs d'appauvrissement qui, même si pour certaines espèces est déterminant, n'en demeure pas moins secondaire, à savoir le chasseur de papillons. Celui qui, par sa disparition, devra tranquilliser l'opinion publique. Cette décision arbitraire ne différencie pas l'entomologiste professionnel du amateur sérieux, du commerçant qui ne voit que son profit allant jusqu'à volontairement sacrifier certaines espèces afin d'en faire